

AVIS PUBLIC

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (Modifications) CONSULTATION PUBLIQUE – APPEL DE COMMENTAIRES

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS D'HENRYVILLE, LACOLLE, MONT-SAINT-GRÉGOIRE, NOYAN, SAINT-ALEXANDRE, SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU, CLARENCEVILLE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX, SAINT-SÉBASTIEN, SAINT-VALENTIN, SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS, SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE ET VENISE-EN-QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le projet de modifications du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tenant compte des nouvelles orientations du ministre de la Sécurité publique, sera présenté en consultation publique le 29 septembre 2025 à 18h00 en la salle du conseil sise au 380, 4^e Avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de modifications du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie en consultant sur le site Web de la MRC à l'adresse suivante <https://www.mrchr.qc.ca/la-mrc/portail-de-la-mrc/dossiers-en-cours#modifications-scri> et transmettre des commentaires par courriel à l'adresse info@mrchr.qc.ca, ou par la poste au 380, 4^e Avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J2X 1W9.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce quinzième jour de septembre deux mille vingt-cinq.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Joane Saulnier